



Le Ministère des Sports, la FF de Football, la FF de Tennis et Le Tremplin lancent le premier «Hackathon sport»

dédié à la Blockchain au service de la pratique sportive.

PARIS, le 04 février 2019 – Le mouvement sportif français est aujourd’hui confronté à de nombreux challenges. La technologie Blockchain trouve de nombreuses applications dans d’autres industries, et change dès maintenant le paysage du sport professionnel en profondeur. Qu’en est-il du sport amateur ?

Pour la première fois, le Ministère des sports avec deux fédérations références et motrices dans l’innovation (la Fédération Française de Football, la Fédération Française de

Tennis) et Le Tremplin, la plateforme d'innovation dédiée au sport de Paris&Co, lancent le premier appel à projets sur le thème de la technologie Blockchain pour développer la pratique sportive.

Pour rappel, la Blockchain est une technologie de stockage et de transmission d'informations transparente et sécurisée entre plusieurs utilisateurs sans organe central de contrôle.

Son application dans les transferts et la traçabilité des produits et des actifs est prometteuse pour de nombreux secteurs d'activité.

Le « Hackathon sport : la blockchain au service de la pratique sportive » aura lieu les 30 et 31 mars 2019.

Les candidats, issus de tous les horizons, sont invités à postuler dès aujourd'hui et jusqu'au 13 mars sur la plateforme dédiée : <http://www.agorize.com/hackathon-sport-2019>

Lors du Hackathon, les candidats seront répartis en 8 équipes, de 4 à 6 personnes, avec pour objectif la conception d'un prototype de produits ou de services faisant appel à la technologie de la Blockchain.

Ce prototype devra répondre à l'une des quatre thématiques suivantes :

Le bénévolat : comment renforcer l'engagement et le recrutement ?

Sport sur ordonnance et sport santé

Le futur de la licence

Le club augmenté : quelles expériences pour sa communauté ?

A l'issue du hackathon, le projet vainqueur se verra remettre un prix d'une valeur de 30.000 €, comprenant un accompagnement

au sein du Tremplin. Il bénéficiera également d'expérimentations avec la FFF et la FFT.

Avec cette initiative, le mouvement sportif français se place comme moteur de la démocratisation de la pratique sportive. La Blockchain peut devenir l'un des outils permettant l'amélioration de la pratique du sport et notamment au niveau amateur.

A propos du Ministère des Sports

Le ministère des Sports définit les grands objectifs de la politique nationale du sport en France tant en matière de sport de haut niveau que dans le domaine de l'éducation et de la promotion des activités sportives. Cette politique, tournée vers les territoires, les pratiquants et l'ensemble des Français, se structure autour des axes stratégiques voulus par la ministre des Sports, Roxana Maracineanu, notamment la modernisation de la gouvernance du sport aux côtés du mouvement sportif, des collectivités et du monde de l'entreprise, et la réussite des grands événements sportifs sur notre territoire, à commencer par les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

A propos de la Fédération Française de Football

L'innovation et la performance, au service des licenciés et du haut niveau, sont au cœur du plan d'actions « Ambition 2020 » de la FFF. « Kick off », la cellule innovation de la FFF, a développé plusieurs services et solutions concrets dans l'univers de la digitalisation et de la performance sportive par l'exploitation des Datas ([mycoach by FFF](#), appli joueurs, licence digitale...). Son centre de la performance a pour mission la recherche et le développement de solutions à destination du football amateur et de haut niveau. Le 30

octobre dernier, les Trophées de l'Innovation organisés par la FFF ont récompensé trois start-up innovantes PocketLab (amélioration de la performance), Vald Performance (protection des joueurs) et Tracktl (fan expérience). La FFF compte 2 millions de licenciés et 15 000 clubs.

A propos de la Fédération Française de Tennis

La Fédération Française de Tennis, présidée par Bernard Giudicelli, est une association régie par la loi de 1901, reconnue d'utilité publique, en charge par délégation ministérielle :

- d'organiser, diriger, contrôler et développer les sports du tennis, du paratennis, du beach tennis, du padel et de la courte paume ;

- de réunir les associations sportives affiliées dont les membres pratiquent le tennis, le paratennis, le beach tennis, le padel ou la courte paume, rechercher et faciliter leur création, aider le cas échéant à leur regroupement, encourager et soutenir leurs

efforts, former et conseiller leurs dirigeants, coordonner et contrôler leurs activités ;

- de représenter la France par l'engagement de ses équipes dans les rencontres internationales (Coupe Davis, Fed Cup, Jeux Olympiques ...)

- d'assurer la pérennité des Internationaux de France de tennis (tournoi de Roland-Garros).

La FFT compte 985 569 licenciés et 7 650 clubs (chiffres 2018).

Suivez-nous sur <http://twitter.com/fftennis> et <http://instagram.com/fftennis>

A propos de Paris&Co et du Tremplin

Paris&Co est l'agence de développement économique et d'innovation de Paris. Sa mission étant de soutenir l'écosystème d'innovation, Paris&Co accompagne plus de 400 startups par année, fait l'expérimentation de solutions innovantes, organise des événements nationaux et internationaux et contribue à l'implantation de startups étrangères en France. Paris&Co opère dans une dynamique d'open innovation, travaillant de près avec plus de 120 grands groupes et partenaires institutionnels.

Le Tremplin est une plateforme de soutien et de stimulation de l'innovation dans le secteur du sport créée par Paris&Co en 2014 à Paris, en France. Il s'agit d'une plateforme d'innovation ouverte à l'écosystème extérieur, où sont organisés : conférences, formations, ateliers rencontres, et où sont incubées et accompagnées de jeunes entreprises innovantes. Les innovations développées par les startups sélectionnées pour être accompagnées ainsi que les thèmes traités par la plateforme d'animation concernent aussi bien les aspects technologiques que les ruptures d'usage ou de modèle économique.

Les membres fondateurs de Le Tremplin sont : NIKE, PwC, Société Générale, MAIF, FDJ, LEPAPE, Groupe Amaury, Neones et les partenaires institutionnels majeurs sont : le Ministère des Sports, la Mairie de Paris, le Comité National Olympique et Sportif Français et l'INSEP.

CONTACTS :

Ministère des Sports – sec.presse.sports@sports.gouv.fr

Guillaume Ancelin, Fédération Française de Football –
gancelin@fff.fr – 06 72 23 58 46

Nicolas Beaudelin, Fédération Française de Tennis –
nbeaudelin@fft.fr – 06.77.98.23.26

Anne-Charlotte Alfonsi, Paris&Co –
contactpresse@parisandco.com

Maryline Ottmann, Le Tremplin – maryline.ottmann@parisandco.com – 06 63 83 33 70